

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1<sup>er</sup> août 2019

### Résultats 2019

#### Clôture annuelle au 30 Juin 2019 (exercice de 6 mois)

- **ANR triple net EPRA<sup>1</sup> : 32.80 € par action**, après prise en compte de l'acompte sur dividendes détaché le 1<sup>er</sup> juillet 2019
- **Revenus locatifs Tertiaire parisien : 23 M€ (6 mois)**
- **Patrimoine réévalué<sup>1</sup> : 607,4 M€**

TERREÏS annonce la publication de son rapport financier annuel 2019 et sa mise à disposition sur le site internet [www.terreis.fr](http://www.terreis.fr)

Le Conseil d'administration de TERREÏS a arrêté le 31 juillet 2019 les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 2019, dont la clôture a été fixée au 30 juin 2019 (précédente clôture au 31 décembre 2018). Les procédures d'audit ont été achevées et les rapports d'audit relatifs à la certification ont été émis.

- **Résultats de l'Offre Publique de Rachat d'Actions (OPRA)**

L'AMF et Euronext ont publié le 24 Juillet 2019 un avis annonçant l'apport de 11.283.732 actions ordinaires et 42.924 actions de préférence à l'offre publique de rachat par Terreïs de ses propres actions (l'« Offre »). Terreïs a ainsi racheté au total 11.326.656 de ses propres actions (actions ordinaires et actions de préférence inclus), représentant 44,1% de son capital, pour un montant total de 392.288.508 euros.

L'Offre était ouverte du 3 juillet 2019 au 23 juillet 2019 (inclus) et proposait aux actionnaires de leur racheter leurs actions Terreïs au prix unitaire de 34,62 euros par action ordinaire et de 38,34 euros par action de préférence.

- **Règlement Livraison de l'OPRA et annulation des actions rachetées**

Le règlement-livraison de l'Offre est intervenu le 30 juillet 2019.

Les actions rachetées ont été annulées le 31 juillet 2019, concomitamment à l'annulation de 18.428 actions auto-détenues par Terries préalablement à l'Offre. En conséquence, le capital social de Terreïs s'élève désormais à 43.003.998 euros, composé de 14.334.666 actions. Consécutivement à cette annulation d'actions, Ovalto détient 96,4% du capital de Terreïs.

<sup>1</sup> Ces indicateurs constituent des Indicateurs alternatifs de performance (IAP) tels que définis par l'AMF et sont détaillés dans les comptes annuels 2019 de Terreïs.

## **Lancement d'une Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire (OPR-RO)**

Comme indiqué dans la note d'information relative à l'Offre ayant reçu le visa n°19-297 de l'AMF, Ovalto déposera un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire au même prix que celui de l'Offre, ce prix restant soumis à l'approbation de l'AMF dans le cadre de l'instruction du projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire.

**Contact :** Fabrice PAGET-DOMET, Directeur Général - Tél : 01 82 00 95 23

**A propos de TERREÏS ([www.terreis.fr](http://www.terreis.fr)) ISIN : FR0010407049 – Code Mnémonique : TER**

TERREÏS est une société foncière dont le patrimoine est constitué de bureaux et de murs de commerces situés pour l'essentiel à Paris QCA. TERREÏS est cotée sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris depuis décembre 2006 et a intégré le compartiment B en janvier 2012. Elle a opté pour le régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (régime « SIIC ») à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007